

## Règlement du jeu-concours

### **SOUS LE SOLEIL CATALAN EXACTEMENT**

du 17/10/2023 au 31/10/2023

#### **Article 1 : Organismes**

TOURISME DE LA CATALOGNE et MY LITTLE PARIS SAS, au capital de 89 427€, dont le siège social est situé au 13, boulevard de Rochechouart 75009 Paris, France, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 50507584600020 (ci-après ensemble « les Organismes »),

Organisent, du 17/10/2023 au 31/10/2023, un jeu-concours en ligne gratuit et sans obligation d'achat intitulé **SOUS LE SOLEIL CATALAN EXACTEMENT**.

La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

**SOUS LE SOLEIL CATALAN EXACTEMENT** sera accessible sur le site Internet : <https://gift.mylittleparis.com/sous-le-soleil-catalan-exactement>

Le présent règlement peut être obtenu sur simple demande écrite, envoyée à cette adresse.

#### **Article 2 : Conditions de participation**

2.1 Toute personne qui participe au Jeu est appelée ci-après "Participant". Ce Jeu gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne physique résidant en France Métropolitaine (incluant la Corse) exclusivement, à l'exception :

- du personnel de la société MY LITTLE PARIS
- de toute personne ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du Jeu.

2.2 Seuls les Participants âgés de plus de 18 ans sont autorisés à participer au Jeu.

L'Organisateur se réserve le droit de demander au Participant de justifier de cette autorisation et de disqualifier tout participant ou gagnant en l'absence de justification de cette autorisation.

2.3 Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu. Dans tous les cas, le Participant devra posséder une adresse e-mail valable.

2.4 La participation au Jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation

et de l'attribution éventuelle de gratifications.

### **Article 3 : Modalités de participation**

#### **3.1 – Diffusion et accès au jeu**

Le jeu est créé et hébergé par MY LITTLE PARIS. Le jeu-concours sera accessible sur le site Internet de MY LITTLE PARIS à l'adresse <https://gift.mylittleparis.com/sous-le-soleil-catalan-exactement>.

L'internaute doit remplir les champs d'inscription Nom, Prénom et Email sur la page de jeu concours et cliquer sur le bouton de validation pour valider leur participation.

Il est rigoureusement interdit d'utiliser des systèmes de participation automatique.

#### **3.2 - Attribution des offres**

Le tirage au sort des gagnants aura lieu le 02/11/2023, et sera effectuée par la société MY LITTLE PARIS. Les participants désignés comme gagnants seront directement prévenus par les Organismes par courrier électronique.

Les gagnants seront avertis sous 15 jours de leur gain par un message électronique (e-mail) envoyé à l'adresse électronique saisie par ces derniers lors de leur inscription.

Les gagnants sont tenus de répondre à cet e-mail sous 7 jours, date après laquelle leur dotation sera perdue.

Seuls les Participants éligibles qui auront pu valider le formulaire d'inscription seront réputés avoir gagné.

Toute participation indiquant des coordonnées incomplètes, erronées ou falsifiées sera considérée comme nulle. Les Organismes se réservent le droit de vérifier les coordonnées des gagnants et leur authenticité. Toute falsification entraîne l'élimination du Participant et/ou du gagnant.

A l'issue du Jeu, si le délai de réponse est expiré, les Organismes procéderont à un nouveau tirage au sort.

### **Article 4 : Dotations**

**La dotation est composée comme suit :**

Séjour en Catalogne pour deux personnes (4 jours / 3 nuits ).

Le séjour comprend :

- Le transport aller-retour depuis la France à Barcelone (avion ou train exclusivement, frais d'essence non pris en charge) à hauteur de 300€ TTC par personne.

- 3 nuits d'hébergement pour deux personnes en chambre double avec petit déjeuner dans des hôtels 4\*.
- Location Fiat 500 (ou similaire) du jeudi 12.00 au dimanche 18.00. Comprend assurance obligatoire. Conducteur > 30 ans et < 70 ans.
- Un déjeuner pour deux personnes avec accord mets et vins dans un célèbre domaine viticole du Penedès.
- La visite avec audioguide de la Cathédrale du Vin (architecture moderniste) avec dégustation de vins et d'huile d'olive.

Les tarifs ne comprennent pas :

- Les dîners
- Les déjeuners du jour 1, 3 et 4
- Achats et emplettes sur place
- Pourboires
- En général, tout ce qui n'est pas détaillé dans la rubrique "les tarifs comprennent"

La valeur totale du séjour est estimée à 805 € TTC par personne, soit 1610€ au total. Tout supplément tarifaire au moment de la réservation sera à la charge des gagnants.

Conditions de réservation: Offre valable en avril, mai, septembre, octobre 2024 hors jours fériés et vacances scolaires. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation, tout supplément tarifaire sera à la charge du gagnant.

Les conditions générales de vente du Tour Opérateur DIRECTOURS s'appliquent.

#### **Article 5 : Mise à disposition des dotations**

5.1 Le gagnant sera contacté dans un délai de 15 jours maximum après la date de tirage au sort. Aucun message ne sera délivré aux perdants.

Si les coordonnées du gagnant sont inexploitables (illisibles, incomplètes ou erronées), ces derniers perdront le bénéfice de leur dotation qui restera la propriété des Organismes.

5.2 En outre, les Organismes ne sauraient voir leur responsabilité engagée du fait d'une erreur d'acheminement des dotations, de la perte de celle-ci lors de son expédition ou de l'impossibilité de contacter le gagnant.

**Les dotations sont nominatives et non cessibles. Elles ne sont par ailleurs ni échangeables, ni modifiables ou remboursables.**

**En conséquence, elles ne peuvent donner lieu à aucune contrepartie financière.**

La valeur commerciale du prix est estimée à 1610€ euros et correspond au prix couramment pratiqué à la date de rédaction du Règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation.

## **Article 6 : Protection des données**

MY LITTLE PARIS a le statut de responsable de traitement des données des participants au sens de l'article 26 du Règlement Général sur la Protection des Données.

Suite à leur participation, l'organisateur traitera les données personnelles des personnes intéressées afin de gérer leur participation au tirage au sort, ainsi que la gestion de la réservation de leur séjour et de les tenir informées de tout ce qui concerne leur participation. De même, si l'intéressé y consent expressément, ses données seront également utilisées pour l'envoi d'offres commerciales et de « Newsletters » liées au tourisme de la part de Tourisme Catalogne et de la part de My Little Travel.

L'organisateur pourra conserver les données des lauréats dans la mesure nécessaire à l'accomplissement de leurs obligations légales, ou de leurs fonctions, ou à la préservation de leurs intérêts légitimes et conformément à la réglementation applicable en matière d'archivage.

Les participants peuvent exercer leurs droits d'accès aux données, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation de traitement et/ou d'opposition en contactant le délégué à la protection des données par e-mail : [dpo@mylittleparis.com](mailto:dpo@mylittleparis.com) ou par courrier : DPO MyLittleParis, 13 boulevard de Rochechouart, 75009 Paris.

## **Article 7 : Réclamations**

Il ne sera répondu à aucune demande écrite ou orale concernant le jeu-concours.

Si les circonstances l'exigent, les Organisateur se réservent le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler le jeu-concours à tout moment, leur responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

**Fait à Paris, le 10/10/2023**